

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

Code du produit 11500CH hth Spa

No CAS:

32718-18-6

Numéro CE:

251-171-5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Catégorie du produit

PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau

PC8 Produits biocides

Emploi de la substance / de la préparation

Traitement de l'eau

Désinfectant pour l'eau

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

LONZA AG

CH 4002 Basel

Tel. + 41 61 316 81 11

Service chargé des renseignements :

Arch Water Products France désormais au sein de

LONZA SPECIALTY INGREDIENTS

BP 219 - 37402 Amboise Cedex - FRANCE

phone : +33 (0)2 47 23 71 03

fax : +33 (0)2 47 23 43 29

framsds-reach.france.euwater@lonza.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 1)

Europe >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 670

France - INRS - Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59

Suisse - Pour tout renseignement d'ordre médical, numéro d'urgence du Tox Info Suisse "145" (+41 44 251 51 51).

Africa & Middle East >>> NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 671

N.AMERICA >>> ACEAN (Arch Chemicals Emergency Action Network) - Tel. +1 423 780 2970}

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
**2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**


GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Sol. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS03 GHS05 GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione

Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 2)

P221	Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Eau.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501(CH)	Rapporter le contenu / récipient au point de vente ou le remettre à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Indications complémentaires:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Caractérisation chimique: Substances****No CAS Désignation**

32718-18-6 bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione

Code(s) d'identification

Numéro CE: 251-171-5

Composants dangereux: néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales :**

Ammener les sujets à l'air frais

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (15) et consulter un médecin.**après ingestion :**

Consulter immédiatement un médecin.

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 3)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.**Autres indications** Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Bien dépoussiérer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Manipulation :

NE JAMAIS MELANGER A AUCUN AUTRE PRODUIT
NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE

Préventions des incendies et des explosions:

La matière / le produit est un stimulant de feu à l'état sec

La matière/le produit peut abaisser la température d'inflammation de substances inflammables

Tenir des appareils de protection respiratoire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine**Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec les matières inflammables

Ne pas conserver avec les agents de réduction

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant

Composants présentant des valeurs limites biologiques: néant

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

> 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme :	Tablettes
Couleur :	blanchâtre
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 25 °C:	3,6
------------------------------	-----

Modification d'état

Point de fusion :	135 °C
Point d'ébullition :	x °C

Point éclair:	non applicable
----------------------	----------------

Inflammabilité (solide, gazeux) :	Le produit n'est pas inflammable.
--	-----------------------------------

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 5)

Température d'inflammation :

Température de décomposition :	160-170 °C
Auto-imflammation :	Non déterminé.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	x hPa
Densité à 20 °C:	1,9 g/cm ³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

**Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau à 25 °C:**

4 g/l

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité :

dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
solvants organiques	0,0 %

Teneur en substances solides : 100,0 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants
Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines
Réactions au contact de matières combustibles

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Hydrogène halogéné
Brome
gaz/vapeurs toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë :**

Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**32718-18-6 bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione**

Oral	LD50	1500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 6)

des yeux :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Contient moins de 5.5% d'acide borique (Repr. 1B; H360FD: C ≥ 5,5 %)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique :****32718-18-6 bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione**

Oral	LC50 - 96 hrs	0,46 mg/l (poisson lune bluegill)
		0,4 mg/l (truite arc-en-ciel)
	LC50 - 48 hrs (statique)	0,75 mg/l (daphnées magna)
	LD50	1839 mg/kg (caille bobwhite)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques :****Remarque :** Très toxique chez les poissons.**Autres indications écologiques :****Indications générales :**

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchets dangereux.

Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Éliminer comme déchet dangereux conformément aux réglementations locales et nationales.

Selon le Catalogue Européen des Déchets, les Codes des Déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais spécifiques à l'application.

Code déchet : (CH) 1120 - Biocides, produits de protection du bois et produits chimiques similaires**Emballages non nettoyés :****Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.FR
(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN3085

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

3085 SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A. (bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione), MARINE POLLUTANT

IATA

OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe
Étiquette5.1 (OC2) Matières comburantes.
5.1 + 8

IMDG

Class
Label5.1 Matières comburantes.
5.1/8

IATA

Class
Label5.1 Matières comburantes.
5.1 (8)**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin :

Oui

Marquage spécial (ADR):**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Indice Kemler :

-

No EMS :

F-A,S-Q

Stowage Category

B

Handling Code

H1 Keep as dry as reasonably practicable

Segregation Code

SG38 Stow "separated from" ammonium compounds.

SG49 Stow "separated from" cyanides

SG60 Stow "separated from" peroxides

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantités exceptées (EQ):

E2

Quantités limitées (LQ)

1 kg

Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g

Catégorie de transport

2

(suite page 9)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.02.2017

Rev. Index : 30

Date de révision: 04.02.2017

Nom du produit hthSpa™ BROM Tabletten | OPBio (BAG) CPID 518565 – CHZN3941

(suite de la page 8)

Code de restriction en tunnels

E

IMDG**Limited quantities (LQ)****Excepted quantities (EQ)**

1 kg

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

"Règlement type" de l'ONU:

UN 3085 SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A.
(BROMOCHLORO-5,5-DIMÉTHYLIMIDAZOLIDINE-2,4-DIONE), 5.1
(8), II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**RÈGLEMENT (UE) No 528/2012**

A utiliser de préférence avant : voir date sur emballage

Après rinçage dans l'eau de la piscine cet emballage peut être confié à la filière de recyclage

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** la substance n'est pas comprise**Catégorie SEVESO**

P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS

E1 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t****Prescriptions nationales :****Directives techniques air :**

Classe	Part en %
I	100,0

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

OPBio (BAG) voir CPID/CHZN en section 1.1 / Nom du produit

OChim - Annexe 5 / Substances et préparations des groupes 1 et 2 / 1 Substances et préparations étiquetées selon le règlement

UE-CLP / 1.2 Groupe 2 | (c.) (d.) (f.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Informations relatives au Règlement Détergents 648/2004/CE Ce produit n'est pas un détergent c'est un désinfectant (biocide)**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Sol. 2: Matières solides comburantes – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1